

Burkina Faso - Enquête 1-2-3 (2001-2002), Phase 2 : Enquête Secteur informel

**Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) - Ministère de
l'Economie et du développement**

Rapport généré le: August 8, 2019

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: <https://nada.web.ined.fr/index.php>

Aperçu

Identification

ID
BFA-INSD-ENQ-123-P2-2001-2002

Aperçu

RéSUMÉ

Fin de l'année 2001, l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), avec l'appui du projet PARSTAT de l'UEMOA et de DIAL, a réalisé la deuxième phase de l'enquête 1-2-3, consacrée au secteur informel, celle-ci suivait quelques mois après la première phase (enquête sur l'emploi) réalisée en septembre-octobre 2001. Elle a couvert, comme la première enquête, que sur la capitale Ouagadougou.

Les deux premières phases de l'enquête 1-2-3 ont visé à cerner les conditions d'activité des ménages et la place du secteur informel dans l'économie de la capitale notamment à travers une approche macro-économique de ce secteur.

La phase 2 a eu les objectifs de

- 1) fournir des compléments à la comptabilité nationale en établissant les comptes de production et de répartition du secteur informel jusqu'alors très mal connu ;
- 2) comprendre les comportements productifs des agents du secteur informel notamment la concurrence que subit (ou qu'impose) le secteur informel face à d'autres secteurs ;
- 3) analyser le mode d'insertion du secteur informel dans le système productif local.

La réalisation de cette enquête sur le secteur informel devrait combler un vide existant en matière d'informations statistiques en permettant de disposer des données pour la capitale à même de nourrir la réflexion sur la place du secteur informel dans la définition des politiques de développement, et des politiques de lutte contre la pauvreté urbaine en forte augmentation.

La collecte de la phase 2 de l'enquête 1-2-3, a eu lieu entre décembre 2001 et janvier 2002 par l'INSD.

Des questions clés relatives à la définition des unités de production informelles (UPI) ont été introduites dans la phase 1 à l'issue de laquelle, 2554 unités informelles ont été dénombrées dans l'échantillon enquêté. C'est dans cet ensemble que l'échantillon de la phase 2 a été sélectionné soit 1009 UPI .

Résumé des résultats

Au dernier trimestre 2001, l'agglomération de Ouagadougou comptait 165 262 unités de production informelles (UPI), employant 225 900 personnes dans les branches marchandes non agricoles. Ce chiffre montre l'importance économique des activités informelles pour la population de la capitale, puisqu'en moyenne six ménages sur dix tirent l'ensemble ou une partie de leurs revenus d'une unité de production informelle. Si les UPI se concentrent dans les secteurs de circulation, notamment commerciaux, les activités de type industrielles jouent un rôle non négligeable. Ces dernières représentent un tiers des UPI.

Le secteur informel se caractérise par une très grande précarité des conditions d'activité. Près de 75% des UPI sont abritées par des installations de fortune, ce qui les prive d'accès aux principaux services publics (eau, électricité, téléphone).

Méconnues des services de l'Etat, les UPI apparaissent plus comme un secteur de développement spontané des activités économiques des ménages que comme une stratégie de contournement de la législation en vigueur. Mais l'absence de numéro d'Identification Fiscal Unique (IFU) ne signifie pas que le secteur informel ne soit pas fiscalisé, puisque 24% des UPI payent la patente. Mais la part des impôts et taxes payés à l'Etat reste faible, n'atteignant que 1,8% de la valeur ajoutée totale du secteur.

La multiplication des créations d'UPI au cours des dernières années traduit la montée en puissance du secteur informel comme mode d'insertion privilégié de la main-d'oeuvre en période de crise. Mais elle s'accompagne aussi d'une

précarisation croissante au sein même du secteur informel.

Le secteur informel est constitué de micro-unités, dont la taille moyenne est de 1,48 emplois par unité et où l'auto-emploi est la règle chez 72,2% des UPI. La relation salariale y est très minoritaire, avec un taux de salarisation de 11,1%. L'intensité de la relation salariale discrimine assez bien le secteur informel du secteur formel, où la norme salariale est la règle. Les emplois exercés dans le secteur informel se caractérisent par une absence générale de protection sociale.

47,3% des emplois du secteur informel sont occupés par des femmes, que l'on trouve concentrées dans les emplois les plus précaires, notamment parmi les travailleurs à leur compte et les aides familiales. Le secteur informel emploie des travailleurs relativement qualifiés avec un niveau d'étude moyen proche de 2,6 ans, même si les possibilités de valoriser une expérience acquise dans le secteur moderne sont particulièrement limitées. Enfin, si le secteur informel ne peut être assimilé au sous-emploi, il en constitue l'un des refuges de prédilection.

Les membres du secteur informel travaillent en moyenne 56 heures par semaine, et gagnent 43 000 FCFA par mois. Mais ce chiffre cache une forte hétérogénéité. La prédominance des faibles revenus pèse sur la rémunération médiane, égale à 13 000 FCFA, soit un montant très largement inférieur au salaire minimum en vigueur (28 080 FCFA). Exclue du système bancaire, c'est l'épargne individuelle qui pourtant finance le capital informel pour 96,2%. Les systèmes de financement informel (usuriers, tontines, etc.) ne sont pas capables de prendre le relais, et ne participent que très marginalement au financement de l'investissement dans le secteur informel. Si le capital est un véritable facteur de production dans le secteur informel, puisqu'il atteint près de 29,370 milliards de FCFA, le taux d'investissement est dérisoirement faible, marquant la faible capacité d'accumulation de ce secteur.

Le secteur informel marchand non agricole de la capitale a produit pour 215,7 milliards de FCFA de biens et services et a créé 132,2 milliards de valeur ajoutée entre décembre 2000 et novembre 2001. Exclusivement tourné vers le marché intérieur, le secteur informel a pour principal débouché la satisfaction des besoins des ménages. Ainsi, 70,4% de la demande qui lui est adressée provient de la consommation finale des ménages. Dans ce contexte, le secteur informel de la capitale entretient peu de liens directs avec le secteur formel. Cependant, le secteur informel reste dépendant du secteur formel qui lui fournit 26,4% de ses intrants. Enfin, si les commerces informels constituent un vecteur de diffusion des produits étrangers, surtout en provenance de l'espace UEMOA, ils s'approvisionnent dans leur immense majorité en produits nationaux.

L'activité du secteur informel s'exerce dans un univers hautement concurrentiel. Moins de 1% des UPI déclarent ne pas connaître de concurrents directs. Mais cette concurrence est avant tout interne au secteur informel lui-même. Les activités commerciales sont les plus touchées. De plus, la commercialisation des produits à bas prix (qu'ils proviennent du secteur formel national ou de l'extérieur) constitue un facteur de blocage au développement des industries informelles. Ainsi, la vente de friperies met durement à l'épreuve les artisans de la confection.

A peine 7% des UPI sont concurrencées principalement par les grandes entreprises du secteur formel (commercial ou non). Lorsqu'il y a concurrence formel/informel, les UPI affichent, dans l'ensemble, des prix inférieurs ou égaux aux grandes entreprises. La faiblesse du pouvoir d'achat des clients constitue la première raison invoquée pour expliquer le différentiel de prix par rapport aux concurrents du secteur formel. Aujourd'hui, les difficultés rencontrées par le secteur informel sont liées au problème d'écoulement de la production, essentiellement contraint du côté de la demande ("faiblesse des débouchés") et de celui de l'offre ("excès de concurrence"), mais aussi par la difficulté d'accès au crédit. Il apparaît donc que la dégradation de l'environnement macro-économique, plus que les dysfonctionnements localisés sur certains marchés (pénuries,

cadre institutionnel inadapté, etc.), constitue le facteur de blocage principal du secteur informel. La gravité de la situation menace l'existence même des UPI, qui pour 91% d'entre elles considèrent encourir un risque de disparition si les tendances actuelles perdurent.

Outre la faiblesse des débouchés, le thème du crédit apparaît comme un problème récurrent pour le secteur informel. L'accès au crédit, plus que son coût, constitue le second facteur de blocage au développement des activités informelles. Les institutions financières doivent donc se mobiliser pour imaginer les modalités d'une intervention dans ce secteur, compte tenu du rôle essentiel qu'il joue déjà dans les rouages de l'économie du Burkina, et qu'il est appelé à y jouer dans les années à venir.

Par contre, l'excès de régulations publiques ne constitue pas une entrave importante au développement des activités informelles. Il existe entre l'administration et le secteur informel un *modus vivendi* basé sur l'ignorance mutuelle. Si les informels ne vont pas à l'Etat pour enregistrer leurs activités parce qu'ils ne connaissent pas la législation en vigueur, l'Etat ne s'intéresse pas non plus au secteur informel, ni pour lui procurer des débouchés, sauf marginalement dans le BTP, ni pour tenter d'intégrer les activités de ce secteur dans le dispositif officiel.

Seulement 5% des UPI déclarent avoir eu des problèmes avec les agents de l'Etat. En général, l'objet du litige a trait aux impôts et à la patente, et dans une moindre mesure, à l'emplacement de l'activité, notamment pour les commerçants exerçant sur la voie publique. En cas de différend, il semble que la corruption (le paiement d'un "cadeau") soit un phénomène totalement marginal. Les autorités se contentent, dans la plupart des cas de faire payer aux contrevenants une amende ou de les faire déguerpir. Dans le contexte actuel, cette politique de laisser-faire de l'Etat constitue un moindre mal, qui se situe très en deçà du rôle qu'il devrait jouer pour favoriser l'émergence d'activités plus productives. L'ouverture d'un guichet unique et la simplification des démarches administratives d'enregistrement en sont les principales modalités. En contrepartie, une réflexion doit être menée pour conduire le secteur informel à remplir son devoir fiscal, en prenant garde de ne pas étouffer les établissements les moins rentables. Cette politique active, basée sur la concertation, est non seulement nécessaire mais elle est aussi possible, dans la mesure où seules 1,2% des UPI déclarent ne pas vouloir collaborer avec l'Etat.

Pourtant, malgré les difficultés, il semble que le secteur informel constitue encore un débouché professionnel légitime, socialement valorisant et économiquement rentable. 74,4% des chefs d'UPI affirment qu'il existe un avenir pour leur établissement et 52,1% souhaitent voir leurs enfants leur succéder, s'ils le désiraient. Cependant, cet optimisme sur les perspectives d'avenir est tempéré par les chefs d'UPI les plus récemment installés, contraints pour la plupart d'intégrer ce secteur à cause de la chute de la demande de travail formelle.

(Source : Rapport INSD 2003, p. 6-7)

TYPE DE DONNÉES

Données échantillonnées [ssd]

UNITÉS D'ANALYSE

Ménages et individus

TOPICS

Sujet	Taxonomie	URI
LA SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE		
L'ACTIVITE		
LE CHOMAGE		
STRUCTURE ET DYNAMIQUE DES EMPLOIS		
REVENUS DU TRAVAIL ET CONDITIONS D'ACTIVITE		
INSERTION DES MENAGES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL		
CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT PAR TYPE DE MENAGES		
TRAJECTOIRES ET PERSPECTIVES		

KEYWORDS

emploi, Population active, Secteur informel, Unités de production informelles non agricoles, population urbaine, Ouagadougou, Enquête 123

Couverture

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Locale

GEOGRAPHIC UNIT

L'enquête couvre l'agglomération de la ville de Ouagadougou.

UNIVERS

Un échantillon représentatif du secteur informel dans la ville de Ouagadougou, comprenant 980 unités de production

informelles non agricoles (les entreprises agricoles ont été exclues).

Producteurs et sponsors

INVESTIGATEUR PRINCIPAL

Nom	Affiliation
Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)	Ministère de l'Economie et du développement

AUTRE(S) PRODUCTEUR(S)

Nom	Affiliation	Rôle
Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subaharienne		Assistance technique
Développement, Institutions et Analyse de Long terme	IRD	Assistance technique

FINANCEMENT

Nom	Abbréviation	Rôle
Commission européenne	UE	Financement

Production des métadonnées

MÉTADONNÉES PRODUITES PAR

Nom	Abbréviation	Affiliation	Rôle
Karin Sohler	INED	Institut national d'études démographiques (France)	Création DDI

DATE DE LA PRODUCTION DES MÉTADONNÉES

2019-07-26

VERSION DU DOCUMENT DDI

Version Demostaf d'après

- les informations extraites des rapports des résultats de l'enquête 1-2-3 (INSD 2003, 2005), qui se trouvent dans les ressources externes

- la documentation disponible sur le site web DIAL (<<https://dial.ird.fr/enquetes-statistiques/enquetes-1-2-3>>)

ID DU DOCUMENT DDI

BFA-INSD-ENQ-123-P2-2001-2002

Echantillonnage

Méthode d'échantillonnage

L'enquête sur le secteur informel s'inscrit dans le cadre plus large de l'enquête 1-2-3. Elle procède par la méthode des enquêtes dites en deux phases.

Dans la première phase, un échantillon de 2554 ménages a été constitué suivant un plan de sondage à deux degrés : le premier degré consistant à tirer les 125 Zones de dénombrement (ZD) où on a effectué l'enquête, tandis qu'un échantillon de ménages est tiré au second degré (tirage aléatoire systématique). Un questionnaire sur l'activité de tous les membres de 10 ans et plus des ménages sélectionnés a permis d'identifier l'ensemble des actifs occupés dirigeant une unité de production informelle, que ce soit dans leur emploi principal ou dans un emploi secondaire. La seconde phase a donc consisté à réaliser une enquête spécifique auprès de ces chefs d'unités informelles sur les conditions de production et les résultats économiques de leurs établissements.

Compte tenu des problèmes spécifiques de l'agriculture urbaine, les unités de production dans les branches primaires ont été exclues du champ de l'enquête. Cette technique est la seule qui permette d'obtenir un véritable échantillon représentatif de l'ensemble des unités de production informelles, quel que soit leur type de localisation (dans un atelier ou une boutique, à domicile, sur la voie publique, etc.). En outre, elle présente l'avantage de pouvoir combiner l'approche "ménage" et l'approche "établissement", en appariant les informations collectées au cours de la première et de la seconde phase. Cette caractéristique est particulièrement appréciable, compte tenu de l'imbrication étroite entre unité de production et unité de consommation qui caractérise le secteur informel.

Echantillon

En définitive 2554 unités de production informelles dont 2340 non agricoles ont été dénombrées dans la phase 1. On a adopté un plan de sondage stratifié à probabilités inégales selon les deux critères suivants : branche d'activité et statut du chef d'unité de production (compte propre ou patron).

Toutes les unités ayant à leur tête un patron identifiées à la phase 1 ont été prises dans l'échantillon de la phase 2 (131 cas). A l'intérieur de chacune des strates constituées pour les unités ayant à leurs têtes un travailleur pour compte propre, on a effectué des tirages aléatoires à probabilités égales (proportionnelles à la taille de la strate).

Ecarts au plan de sondage

L'échantillon initial comprenait 1009 unités de production informelles non agricoles. In fine, compte tenu des disparitions, des changements d'activité entre la phase 1 et la phase 2, ainsi que des refus de répondre et après quelques remplacements internes à chaque strate, le fichier définitif de l'enquête comprend 980 unités de production informelles constituant un échantillon représentatif du secteur informel non agricole.

Questionnaires

No content available

Collecte des données

Dates de la collecte des données

Début	Fin	Cycle
2001-12-01	2002-01-08	Phase 2 : Enquête secteur informel

Mode de collecte de données

Interview face à face [f2f]

Notes sur la collecte des données

Les opérations de collecte ont eu lieu sur le terrain durant le mois décembre 2001 et la première semaine de janvier 2002.

Les mois de février-mars 2002 ont été consacrés à la saisie et aux premiers apurements des fichiers. Finalement, deux ateliers de traitement des données ont été organisés par l'UEMOA avec les appuis techniques d'Afristat et DIA et ont permis d'affiner l'apurement des données et les méthodes de traitement de certaines variables.

Enquêteurs

Nom	Abbréviation	Affiliation
Institut national de la statistique et de la démographie	INSD	Ministère de l'économie et du développement

Traitements des données

No content available

Evaluation des données

No content available

Documentation de l'étude

Rapports

Le secteur informel dans l'agglomération de Ouagadougou : Performances, insertion, perspectives

Titre Le secteur informel dans l'agglomération de Ouagadougou : Performances, insertion, perspectives
subtitle Enquête 1-2-3 : Premiers résultats de la phase 2. Décembre 2000 - Novembre 2001
Auteur(s) YAGO Namaro, SORY Ibrahima , Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)
Date 2003-11-01
Pays Burkina Faso
Langue français
Editeur(s) INSD , DIAL , Afristat
Description 55 pages

La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération de Ouagadougou

Titre La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération de Ouagadougou
subtitle Enquête 1-2-3 - Premiers résultats de la phase 3 (Avril 2002 - Mars 2003)
Auteur(s) Lassina PARE, Ibrahim SORY , Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)
Date 2005-08-01
Pays Burkina Faso
Langue français
Editeur(s) INSD , DIAL , Afristat
Description 46 pages

Présentation des résultats Burkina Faso : phase 1, phase 2

Titre Présentation des résultats Burkina Faso : phase 1, phase 2
subtitle Réunion de validation des résultats de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel - Ouagadougou, 8-10 Septembre 2004
Date 2004-01-01
Langue français
Nom du fichier <https://dial.ird.fr/enquetes-statistiques/enquetes-1-2-3/reunion-de-validation-des-resultats-de-l-enquete-sur-l-emploi-et-le-secteur-informel>

Documents techniques

Présentation du kit 1-2-3

Titre Présentation du kit 1-2-3
Auteur(s) DIAL
Pays France
Langue français
Editeur(s) DIAL

Description 31 pages

Nom du fichier <https://dial.ird.fr/media/ird-sites-d-unites-de-recherche/dial/documents/enquetes/presentationkit123.pdf>

Autres ressources

L'enquête 1-2-3

Titre L'enquête 1-2-3

subtitle Un dispositif pour le suivi de la pauvreté

Auteur(s) DIAL

Pays France

Langue français

Editeur(s) DIAL

Nom du fichier <https://dial.ird.fr/media/ird-sites-d-unites-de-recherche/dial/documents/enquetes/plaqdial>
